

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance du conseil municipal tenue le lundi 5 décembre 2016 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Monsieur Chantal Dufour	Conseiller siège 4
Monsieur Marguerite Albert	Conseiller siège 5
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Madame Nathalie Charron Directrice générale par intérim

7 personnes assistent à la rencontre

1. Ouverture de la séance

M. Pierre Daigneault souhaite la bienvenue, constate le quorum à 20h00 et déclare la séance ouverte.

Réso 2016-164

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser le point « affaires nouvelles » ouvert.

Adoptée

Réso 2016-165

3. Adoption du procès-verbal

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter le procès-verbal du 7 novembre 2016.

Adoptée

Réso 2016-166

4. Acceptation des comptes du mois

Il est proposé par Norbert Michaud, appuyé par Fernand Albert et résolu unanimement d'accepter les comptes du mois de juillet au montant de 56 452,72 \$.

Je certifie que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses précitées et autorisées par le conseil municipal.

Nathalie Charron, secrétaire trésorière par intérim

Adoptée

5. Affaires municipales

Réso 2016-167

a) Mandat des conseillers

Voici les mandats de chacun des conseillers.

Patrice Dubé Voirie

Réjean Albert Pompier, URLS, Loisirs, Patinoire, Régie intermunicipale des infrastructures du Lac Témiscouata

Fernand Albert	Coopérative de développement Agro-forestier de l'est du Lac Témiscouata, RIDT, CODEST
Chantal Dufour	Tourisme Témiscouata et politique familiale
Marguerite Albert	Bibliothèque municipale et politique familiale
Norbert Michaud	Embellissement et Développement Saint-Godard

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Fernand Albert, et résolu unanimement d'accepter les mandats comme mentionné plus haut.

Adoptée

b) Urbanisme : demande citoyen (article 5.38 du règlement 204)

Attendu qu'une demande d'un citoyen nous a été déposée. Il nous demande un permis de construction pour un chalet sur le rang 2 dans une zone agroforestière. Selon l'article 5.38 du règlement de zonage 204, « Dans ces zones, toute résidence doit s'implanter sur un terrain adjacent à une rue conforme au règlement municipal, entretenue et déneigée durant toute l'année. », il est donc interdit pour lui de faire une construction neuve. Dans ce sens, il demande de faire déneiger le rang 2 jusqu'à chez lui.

En conséquence, les conseillers souhaitent avoir plus de renseignements.

Réso 2016-168

c) Dates de réunion du conseil

Considérant que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier des séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, il est proposé par Fernand Albert appuyé par Réjean Albert et résolu unanimement :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016. Ces séances se tiendront le lundi sauf à quelques exceptions et débuteront à 20h :

Calendrier des réunions du conseil 2016

Janvier	Mardi 10 janvier
Février	Lundi 6 février
Mars	Lundi 6 mars
Avril	Lundi 3 avril
Mai	Lundi 1 mai
Juin	Lundi 5 juin
Juillet	Lundi 3 juillet
Août	Mardi 15 août
Septembre	Mardi 5 septembre
Octobre	Lundi 2 octobre
Novembre	Lundi 6 novembre
Décembre	Lundi 4 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée

Réso 2016-169

d) Dates de paiements de taxes

Attendu que les conseillers souhaitent offrir des paiements égaux sur 5 paiements aux citoyens de Lejeune.

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Marguerite Albert d'accepter les dates pour les versements des taxes, soit :

13 mars, 8 mai, 10 juillet, 11 septembre et 18 octobre 2016.

Aura un escompte de 1% la personne qui acquitte son paiement en un seul versement avant le 13 mars.

Adoptée

e) Dépôt intérêts pécuniaires

Le dépôt des intérêts pécuniaires a été fait.

Adoptée

f) Retour sur l'assemblée annuelle de Tourisme Témiscouata

Chantal Dufour a fait un résumé de l'assemblée et nous donne quelques chiffres intéressants à propos du tourisme 2016.

g) Vitrine d'accueil touristique

Chantal Dufour nous explique qu'une vitrine à l'accueil touristique de Dégelis est offerte gratuitement pour les entreprises du terroir de Lejeune. Elle invite toutes les entreprises touchées à la contacter.

h) Signalisation JAL

Nous avons reçu une demande de démantèlement pour la signalisation des affiches sur la route 85. Les conseillers de Lejeune croient que nous devrions en refaire une, à préciser.

Réso 2016-170

i) Projet urbanisme

Attendu que nous avons fait un premier projet de règlement 210 pour modifier le règlement de zonage 204;

Attendu que la municipalité a adopté un nouveau règlement de zonage en février 2015;

Attendu qu'il y a lieu de modifier le règlement de zonage 204 afin de changer les usages permis dans la zone agricole « EF – agroforestier-culture »;

Attendu qu'un avis de motion a été donnée à la séance du conseil du 4 juillet 2014;

En conséquence, il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Marguerite Albert, et unanimement résolu d'adopter le règlement 210, intitulé :

Modification de la grille de spécification du règlement de zonage 204 :

Article 1 : Le présent règlement a pour objectif de modifier les usages permis dans la zone « EF – Agroforestier : Culture » pour enlever l'usage 8131 et d'y ajouter les usages 8194 (Ferme : produit de l'érable à plus de 50%) et 8011 (Cabane à sucre).

Article 2 : Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Maire

Directrice Générale

6. Cotisation et membership

Aucune cotisation ou membership pour ce mois-ci.

7. Administration

Réso 2016-171

a) Journal municipal - entreprise

Attendu que nous publions un journal fréquemment pour la population de Lejeune.

Attendu qu'il serait apprécié par les entreprises de Lejeune et d'ailleurs de publié dans le journal.

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Chantal Dufour, et résolu unanimement que les entreprises publient dans le journal et que celle de Lejeune le feront gratuitement alors que celle de l'extérieur auront un frais de 10\$.

Adoptée

Réso-2016-172

b) Journal – dates de tombées pour 2017

Attendu que le journal est fait par les employés municipaux et que cela prend du temps de faire le montage.

Attendu qu'il est plus facile pour tout le monde d'avoir des dates de tombées.

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé par Fernand Albert, et résolu unanimement de mettre des dates de tombées pour le journal qui sera publié 4^ofois par année.

Date de tombée	Parution du journal
8 décembre 2016	13 décembre 2016
9 mars 2017	14 mars 2017
8 juin 2017	13 juin 2017
7 septembre 2017	12 septembre 2017
7 décembre 2017	12 décembre 2017

Adoptée

Réso-2016-173

c) Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes

Attendu que le bureau municipal est fermé lors de la période des fêtes.

Il est proposé par Fernand Albert, appuyé par Norbert Michaud que le bureau sera fermé du 22 décembre 2017 à midi au 6 janvier 2018. L'horaire habituel à compter du 9 janvier 2018.

Adoptée

Réso-2016-174

d) Logiciel Office pour les 2 postes

Attendu que les logiciels que nous possédons sont désuets.

Attendu qu'il nous est impossible de lire certains documents car nos logiciels sont trop vieux.

Attendu qu'il est idéal de faire la location du logiciel pour nous permettre d'avoir les mises à jour sans frais.

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé par Chantal Dufour, et résolu unanimement faire la location des logiciels Office pour un montant de 99\$ plus taxes par année.

Adoptée

8. Ressources Humaines

Réso 2016-175

a) Patinoire – Rappel Édith Dubé (contrat)

Sur la proposition de Fernand Albert et appuyé par Réjean Albert qu'il est résolu de procéder au rappel au travail de Édith Dubé à titre de préposés aux services aux utilisateurs et à l'entretien de la patinoire et d'autoriser Pierre Daigneault maire à signer le contrat de travail.

Il est de plus résolu de rappeler au personnel qu'il doit s'assurer qu'il n'y ait aucune consommation d'alcool dans le local des loisirs et sur le terrain de celui-ci en l'absence du permis requis.

Les préposés doivent de plus s'assurer que l'interdiction de fumer dans le local des loisirs soit respectée.

Si la température le permet, après la semaine de relâche, les services seront prolongés d'une semaine.

Adoptée

Réso 2016-176

b) Demande patinoire (essence)

Attendu que nous avons reçu une demande de la part de l'employé de patinoire.

Il est proposé par Marguerite Albert et appuyé par Norbert Michaud, et résolu unanimement qu'un montant d'une somme maximum de 30\$ par semaine pour les dépenses de l'essence utilisé pour entretenir la patinoire. Celle-ci sera directement facturé au dépanneur et payer par la suite par la municipalité avec le budget alloué à cet effet.

9. Voirie

Réso 2016-177

a) Équipements personnels – manteaux et bottes

Attendu que les employés de voirie doivent avoir des manteaux de sécurité spéciaux pour utiliser l'hiver lors de leur quart de travail.

Attendu que les bottes ne seront pas payé pour l'instant.

Il est proposé par Patrice Albert et appuyé par Réjean Albert de payer les manteaux de sécurité pour chacun des employés.

Adoptée

Réso 2016-178

b) Travaux du programme d'amélioration du réseau routier municipale

Le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 50 270 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Patrice Dubé et résolu unanimement d'approuver les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins pour un montant subventionné de 50 270 \$.

Adoptée

10. Organismes municipaux

Réso 2016-179

a) Pompier – devis d’urgence

Attendu que nous devons faire faire des soumissions pour le camion d’urgence.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Réjean Albert mettre notre devis d’unité d’urgence sur le site du Système électronique d’appel d’offre.

Adoptée

Réso 2016-180

b) Demande salariale

Attendu que les pompiers ont fait la demande d’avoir au moins 2 heures payés lors des sorties, même si elle dure moins longtemps.

Il est proposé par Norbert Michaud et appuyé par Marguerite Albert d’accepter de payer les pompiers au minimum 2 heures pour chacune des sorties.

c) Développement Saint-Godard -URLS

Sujet remis, manque de détail.

d) Pompier – étude pour service de sécurité

Sujet remis, manque de détail.

Réso 2016-181

e) Pompier – formation des pompiers subvention au ministère de la Sécurité publique

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d’un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d’assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s’inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d’équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d’urgence;

Attendu qu’en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d’aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d’apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d’un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d’urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l’acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Lejeune désire bénéficier de l’aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Lejeune prévoit la formation de 5 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d’urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l’intermédiaire de la MRC du Témiscouata en conformité avec l’article 6 du Programme.

Il est proposé par Réjean Albert et appuyé par Chantal Dufour et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC du Témiscouata.

Adoptée

Réso 2016-182

f) Développement Saint-Godard – Appui municipal pour le site web

Attendu que nous avons reçu une demande de Développement Saint-Godard pour appuyer leur demande de subvention auprès du Fonds de soutien aux organismes culturels de la MRC de Témiscouata pour la remise en forme du site web.

Il est proposé par Fernand Albert et appuyé par Chantal Dufour et résolu unanimement d'appuyer moralement leur demande de subvention.

Adoptée

Réso 2016-183

11. Édifice municipal

a) Demande de soumission pour lumière par électricien dans la descente de l'espace de rangement du foyer 73

Il est demandé de faire des soumissions pour les travaux à réaliser.

Adoptée

12. Demande de dons

Il n'y a eu aucune demande de don.

13. Affaires nouvelles

a) Création d'une banque de emails des commerces de Lejeune pour envoi de courriel, communication, etc.

Une liste de emails a été créé afin de permettre une communication facile et rapide avec les entreprises de Lejeune. Nous informons les gens pour qu'il nous envoie la leur si nécessaire.

15. Questions

Francis Lagacé demande de faire isoler le grenier de la vieille partie de la caserne car il y a une perte de chaleur. Les conseillers décident de la faire faire en même temps que les rénovations de l'édifice municipal en 2017.

Un citoyen dit que les chemins ne sont pas déneigés le long des fossés. Monsieur Patrice Dubé explique qu'ils doivent attendre que le sol soit gelé pour gratter.

Pierre Daigneault explique que Claudine Castonguay est en retour progressif au bureau municipal deux demies journées par semaine depuis la dernière semaine.

9. Levée de l'assemblée

Le maire Pierre Daigneault propose la levée de la séance à 20h47.

Pierre Daigneault
Je, Pierre Daigneault, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.

Nathalie Charron